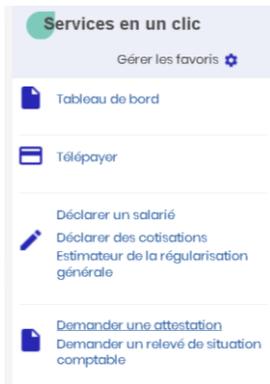


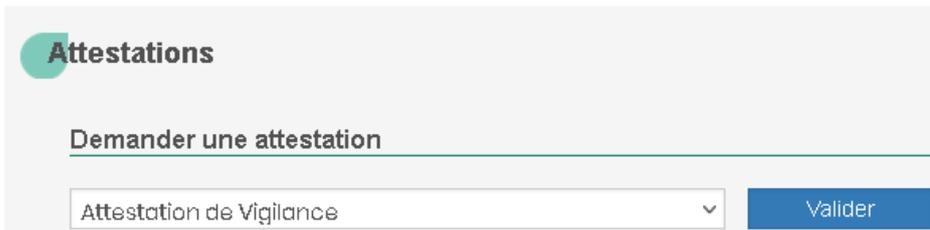
Récupérer son Attestation URSSAF

1. Se connecter sur www.urssaf.fr
2. Cliquer sur demander une attestation.



3. Sélectionner Attestation de Vigilance et cliquer sur Valider.

Documents > Attestations > Demander une attestation



4. Cliquer sur voir le fichier et télécharger le document en PDF.

Attestations					
Information : Vos attestations sont délivrées par l'Urssaf qui gère votre compte ayant payé le plus de cotisations.					
Date de la demande	Type	Origine	Etat	Fin de validité	Document
09/06/2023	Attestation de Vigilance	Demande de votre part	Acceptée	31/10/2023	Voir le fichier